

Orange ne pourra être tenu responsable en cas de mauvaise qualité, de problème de contenu ou tout autre problème technique avant ou pendant la diffusion. Tout problème doit être signalé auprès des services Plush.

Les clients Orange qui ont choisi un paiement par facture mensuelle retrouveront l'ensemble de leurs achats du mois précédents en détail sur leur facture Orange ensemble avec d'autres services de télécommunications fixe et/ou mobiles souscrits. Le règlement de votre facture reste inchangé. Chaque mois entamé est dû et aucun frais n'est remboursable.

A tout moment, par simple information au service client Orange (par mail ou téléphone), Orange peut mettre en place un blocage des services internet supplémentaires autre que les services de télécommunications.

Toute inscription pour un abonnement à Plush est valable 1 mois renouvelable tacitement. La désinscription se fait directement sur l'application.